

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Section 1. Identification

Identificateur de produit	LABSHIELD ECO CLEAR, Part A
Autres moyens d'identification	LSE-000 A
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement de plancher
Identificateur du fournisseur initial	Labsurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 3)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Avertissement

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H 412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus | Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Diethyl fumarate	623-91-6	< 30 %
Aspartic Ester	-----	< 20 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Prévenir l'aspiration du vomi. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) | Peut provoquer une allergie cutanée.

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial | Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Monoxyde de carbone, fumées toxiques, gaz ammoniacque, oxyde de nitrogène.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO₂), poudre sèche, mousse résistante à l'alcool.



Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers			
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins. Protéger le personnel contre la ventilation, la rupture ou l'éclatement des canettes. Déplacez les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.			
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel			
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence			
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Ne pas fumer, éteindre toutes les sources d'inflammation. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine.			
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage			
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.			
Section 7. Manutention et stockage			
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention			
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.			
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités			
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 °C.			
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition: ACGIH – TLV-TWA Aucune connu.			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manches longues, pantalons longs ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Faible	Densité de vapeur	Plus lourde que l'air
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
pH	Non disponible	Solubilité	Non soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 90 °C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Stable dans des conditions normales.			
Stabilité chimique			
Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.			
Risque de réactions dangereuses			



Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation	
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)	
Température élevée.	
Matériaux incompatibles	
Acide organique, acide minéral, peroxyde, agents oxydants, acide nitreux, hypochlorite de sodium.	
Produits de décomposition dangereux	
Oxyde de nitrogène, monoxyde et dioxyde de carbone, nitrosamine, acide nitrique, ammoniac	
Section 11. Données toxicologiques	
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)	
Peut provoquer une allergie cutanée	
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	
Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons. En concentration élevée, l'inhalation de vapeurs et/ou d'aérosols peut provoquer une irritation du système respiratoire. Irritation de la peau, rougeur, picotement; Irritation/rougeur des yeux.	
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)	
Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible..	
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)	
CAS 623-91-6: Acute toxicity oral LD50-rat: 1,367mg/kg; CAS 152637-10-0: Acute Toxicity Oral/cutanée: LD50-rat: >2.000mg/kg; Acute Toxicity Inhalation: LD50-rat: >4.224mg/m ³ 4h; ETA non disponible dans ce document.	
Section 12. Données écologiques	
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)	
Toxicité aiguë pour les poissons CAS 623-91-6: - LC50: 66mg/l (Poisson zèbre (Brachydanio rerio) 96h); Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS 623-91-6: EC 50: 88.6 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h) ; Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS 623-91-6: EC 50: 3110 mg/l (Les algues vertes (Scenedesmus subspicatus) 72h); 111 mg/l, 72h.	
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Autres effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Section 13. Données sur l'élimination	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	
Éliminer le contenu/réceptacle dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	
Non réglementé.	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	
Non réglementé.	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
Non réglementé.	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Aucune
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR). United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
Section 16. Autres informations	

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité		Le 04 février 2018 version 01
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.	
Abréviations		
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	
ETA	Estimation de la toxicité aiguë	
CAS	Chemical Abstract Service	
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)	
IARC	International Agency for Research on Cancer	
IATA	International Air Transport Association	
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code	
CL	Concentration létale	
DL	Dosage létale	
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health	
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)	
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)	
PEL	Permissible Exposure Limit	
STEL	Short-term Exposure Limit	
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada	
TLV	Threshold Limit Value	
TSCA	Toxic Substances Control Act	
TWA	Time Weighted Average	
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail	
<p>DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit. Afin de répondre à nos exigences strictes, nous testons en permanence nos revêtements et, à l'occasion, des formulations peuvent être modifiées pour améliorer les propriétés des revêtements. Il se peut que les informations et données figurant dans ce document de référence ne soient pas à jour et ce, malgré la date de référence.</p>		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Section 1. Identification

Identificateur de produit	LABSHIELD ECO, Partie B
Autres moyens d'identification	LSE-B
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement polycarbamide
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface 101-1079, rue des Forges, Terrebonne, QC, J6Y 0J9 (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
 Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
 Toxicité aigüe, inhalation (Catégorie 4)
 Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires (Catégorie 3)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigüe (Catégorie 3)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H332 Nocif par inhalation.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H402 Nocif pour les organismes aquatiques

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P333 + P317 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir de l'aide médicale. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 EN CAS D'INHALATION: P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P317 Obtenir de l'aide médicale. P342 + P316 En cas de symptômes respiratoires: Obtenir de l'aide médicale immédiatement.
 P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage

P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus | Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
1,6 -Hexaméthylène Diisocyanate Based Polyisocyanate	28182-81-2	60 - 100 %
Trade secret	---	1 - 10 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Prévoir la respiration artificielle si nécessaire. Des symptômes asthmatiques peuvent apparaître et peuvent être immédiats ou différés jusqu'à plusieurs heures. Les réactions asthmatiques extrêmes peuvent être mortelles. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Prévenir l'aspiration du vomi. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver

	immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Utilisez de l'eau tiède si possible. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Pour plusieurs expositions, passez immédiatement sous une douche de sécurité et commencez à rincer.		
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Utilisez de l'eau tiède si possible. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.		
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.		
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.		
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie			
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)			
Monoxyde de carbone (CO), fumées toxiques.			
Agents extincteurs appropriés et inappropriés			
En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche.			
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers			
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.			
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel			
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence			
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine.			
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage			
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.			
Section 7. Manutention et stockage			
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention			
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.			
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités			
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 °C			
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition : ACGIH – TLV-TWA : CAS 28182-81-2 : 0.5 mg/m ³			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manches longues, pantalons longs ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Faible	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible



pH	Non disponible	Solubilité	Réactif
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 150 °C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Stable dans des conditions normales.			
Stabilité chimique			
Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.			
Risque de réactions dangereuses			
En cas de contact avec l'humidité, peut provoquer une polymérisation avec des températures supérieures à 170 ° C.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Température élevée.			
Matériaux incompatibles			
Acide amine, humidité, alcool, métal, agents oxydants.			
Produits de décomposition dangereux			
Cyanate et isocyanate, acide, cyanogène, nitrile, hydrogène cyanique, monoxyde et dioxyde de carbone.			
Section 11. Données toxicologiques			
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)			
Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.			
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques			
Aucune information spécifique disponible.			
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)			
Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.			
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)			
CAS 28182-81-2: LD ₅₀ : > 5,000 mg/kg Oral (rat) Valeur estimée; LC ₅₀ : Inhalation 390 – 453 mg/m ³ , aérosol, 4 h (rat). LD ₅₀ : 20.8 mg/m ³ , 3 h; LD ₅₀ : Cutanée > 5,000 mg/kg (lapin); ETA non disponible dans ce document			
Section 12. Données écologiques			
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)			
Toxicité aiguë pour les poissons : CAS 28182-81-2: Aiguë et prolongé LC ₅₀ : > 100 mg/L (Poisson zèbre (Brachydanio rerio) 96h)			
Toxicité envers les invertébrés aquatiques : CAS 28182-81-2 EC ₅₀ : > 100 mg/L (Puce d'eau (Daphnia magna) 48 h);			
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques : CAS 28182-81-2 EC ₅₀ : > 1,000 mg/L, Les algues verts (Scenedesmus subspicatus) 72 h;			
Toxicité pour les micro-organismes : CAS 28182-81-2 EC ₅₀ : > 1,000 mg/L, (Microorganisme des boues activées, 3 h).			
Persistance et dégradation	CAS 28182-81-2: 0%, Temps d'exposition: 28 jours, Pas facilement biodégradable.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.		
Autres effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques.		
Section 13. Données sur l'élimination			
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés			
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.			
Section 14. Informations relatives au transport			
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD			
Non réglementé.			
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)			
Non réglementé.			
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)			



Non réglementé.	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Non
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Non
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR). Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction. United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 15 février 2023 - version 03
Corrections	Section 2, 3, 7, 8,11, 15, 16
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.	